***LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE DU HANDICAP***

L’Agence Permis Saint Ouen ne propose pas de formation aux personnes en situation de handicap.

Nous vous assistons cependant dans vos recherches pour vous mettre en relation avec un centre de formation qui vous proposera une formation en adéquation avec votre handicap sur simple demande.

Par ailleurs, nous orientons le public vers le site de la CEREMH qui recense les auto-écoles spécialisées par département.